

Dynamiser l'économie dans les régions

Les autoroutes maritimes, le programme de développement urbain intégré et l'investissement dans l'infrastructure, ainsi que l'emploi étaient au centre du Conseil ministériel tenu sous la présidence du Président de la République le 6 janvier.

Le Conseil a examiné une série des projets de loi relatifs à l'achèvement du quatrième projet de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz, la création de la Société Port Enfidha, le programme de soutien et d'appui aux entreprises en difficultés économiques et le financement du projet de la création d'un réseau de routes numérotées. A cela, s'ajoute le projet de loi concernant l'octroi de licences de l'Etat dans une souscription au capital de la Société tuniso-libyenne Holding et le transfert de la contribution de l'Etat au capital de la Banque libyenne à la société tunisienne. D'autres points étaient également à l'ordre du jour du Conseil, à savoir l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes de développement régional et la réalisation du programme de développement intégré (qui concerne 90 délégations, occupées par 2,7 millions de résidents). Celui-ci sera réalisé en deux tranches, pour un coût global d'environ 500 millions de dinars. Le développement urbain intégré concernera pour sa part 100 lieux habités par 600 000 habitants pour une enveloppe estimée à 900 millions de dinars. Plus encore, la période à venir, connaîtra la prépa-

ration d'études pour le plan de développement des zones frontalières pour le bénéfice des mandats de Jendouba, El Kef, Kasserine, Gafsa, pour un coût de 2.500 millions de dinars, ainsi que l'achèvement du plan de développement des régions de Gabès et de Tataouine, Tozeur, pour un coût d'environ 2,85 milliards de dinars.

Les principaux points à l'ordre du jour du Conseil sont :

- Activation des autoroutes euro-méditerranéennes maritimes.
- Programme de développement urbain intégré
- Accorder la priorité à l'investissement dans l'infrastructure de l'intérieur pour assurer plus d'intégration des régions internes dans l'environnement économique national et international, ainsi que celui du Maghreb
- Création de deux sociétés des pôles industriels à Sidi Bouzid, El Kef et création de la Société de développement économique à Sidi Bouzid
- Démarrage du programme de contrats supplémentaires de l'emploi et de la solidarité au profit des bénéficiaires (5.534) ●

